MESSAGE DU PRESIDENT

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Depuis quelques jours, nous sommes les témoins de la tragédie hors du commun qui frappe le peuple japonais. Nos premières pensées vont vers les innombrables victimes et leurs familles, qui endurent, dans la dignité, la perte de leurs proches disparus lors du tremblement de terre et du tsunami qui s'en est suivi.

Le Japon fait aujourd'hui face à sa plus grave crise depuis la Seconde guerre mondiale. Conséquence directe du caractère exceptionnel du cataclysme, le parc nucléaire japonais a été sévèrement endommagé et, malgré les efforts considérables de nos collègues de Tepco, la menace d'un accident nucléaire d'ampleur ne peut pas être écartée aujourd'hui.

Nous suivons l'évolution des événements avec la plus grande attention et sommes prêts à participer activement à l'assistance proposée au Japon.

La situation alarme les populations partout dans le monde et rouvre le débat sur la sécurité nucléaire, y compris en Europe. De multiples voix se font déjà entendre, parmi les politiques et les associations, demandant un moratoire, voire « l'arrêt du nucléaire ».

Salarié(e) d'un groupe dont l'activité nucléaire est connue et reconnue, vous ne manquerez pas d'être questionné(e) par vos familles, vos amis, vos voisins. Il importe que vous soyez en mesure de les rassurer sur les moyens qu'EDF, en tant qu'industriel responsable, met en œuvre en permanence pour assurer la prévention des risques de ses centrales.

Bien que la probabilité de telles catastrophes naturelles en France (séismes, inondations ou autres) soit sans commune mesure avec le Japon, EDF et les pouvoirs publics ont mis en place, conjointement et dès la conception du parc nucléaire, une organisation rigoureuse de prévention des risques et des processus de sécurité très stricts afin de protéger les hommes et l'environnement. La pertinence de ces précautions est réexaminée en permanence, en fonction de l'évolution des connaissances et de l'expérience d'exploitation, notamment à l'occasion des visites décennales.

La référence de séisme retenue par EDF pour ses centrales nucléaires est, *a minima*, deux fois plus importante que le plus grave séisme relevé en mille ans dans les régions où elles sont implantées. Des vérifications constantes sont effectuées sous le contrôle vigilant de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui effectue plus de 450 visites et contrôles par an sur l'ensemble des installations nucléaires d'EDF.

Depuis la mise en service de son parc nucléaire en France, EDF n'a jamais cessé d'investir dans des travaux complémentaires d'adaptation au risque sismique qui avait été pris en charge dès la conception des installations.

Chaque année, sur le parc nucléaire, deux milliards d'euros sont investis en maintenance pour garantir un niveau de sûreté optimum.

Pour autant, en de telles circonstances, l'humilité autant que la responsabilité restent de rigueur. Lorsque l'heure sera au bilan, nous saurons tirer les leçons de la tragédie japonaise pour rendre nos installations encore plus sûres.

Je sais que je peux compter sur votre mobilisation dans cette période délicate pour l'industrie du nucléaire.

Henri Proglio Président-Directeur général d'EDF